

ACPRO Call for Training Summit - 17 October, 2025

The Association of Canadian Psychology Regulatory Organizations (ACPRO) calls for a summit of psychology regulators, educators, and associations to explore models of professional training and to chart a path to increased access to appropriate professional training in psychology and increased access to competent and safe psychological services for Canadians.

Our current landscape—marked by jurisdictional differences in entry-to-practice requirements, mounting pressures to address both the shortage of psychological services and labour mobility, and evolving models of training—requires collaborative, evidence-informed discussion. A steering committee established by ACPRO and the Canadian Psychological Association (CPA) would create an action plan, manage logistics and funding, create a process to identify and invite participants, identify Canadian and international resources for pre-summit engagement, and facilitate follow-up actions.

Advancing access to psychological training, and to competent and safe psychological service that does not risk harm to the public, requires evidence-informed deliberation that is sensitive to our current environment and open to creative possibilities for new models. Working together, Canadian regulators, educators, and associations, engaging with international partners, can identify a path to substantially increase access to both training and service.

Communiqué de l'ACPRO – 17 octobre 2025

L'Association des organisations canadiennes de réglementation en psychologie (ACPRO) appelle à la tenue d'un sommet réunissant les organismes de réglementation, les établissements d'enseignement et les associations en psychologie, afin d'examiner les modèles de formation professionnelle et de définir une trajectoire vers un meilleur accès à une formation de qualité en psychologie, ainsi qu'à des services psychologiques compétents et sécuritaires pour l'ensemble de la population canadienne.

Le contexte actuel — caractérisé par des disparités entre les juridictions en matière d'exigences d'accès à la profession, par des pressions croissantes liées à la pénurie de services psychologiques et à la mobilité de la main-d'œuvre, ainsi que par l'évolution des modèles de formation — appelle une réflexion concertée.

Un comité directeur, formé par l'ACPRO et la Société canadienne de psychologie (SCP), serait chargé d'élaborer un plan d'action, d'assurer la logistique et le financement, de définir le processus d'identification et d'invitation des participants, de recenser les ressources canadiennes et internationales utiles aux démarches préalables au sommet, et de coordonner les suivis.

Améliorer l'accès à la formation en psychologie — ainsi qu'à des services psychologiques compétents et sécuritaires pour la population — exige une réflexion éclairée, sensible aux enjeux contemporains et ouverte à des modèles novateurs. En conjuguant leurs efforts, les organismes de réglementation, les établissements d'enseignement et les associations, en collaboration avec des partenaires internationaux, peuvent définir une voie permettant d'accroître significativement l'accès à la formation et aux services.